

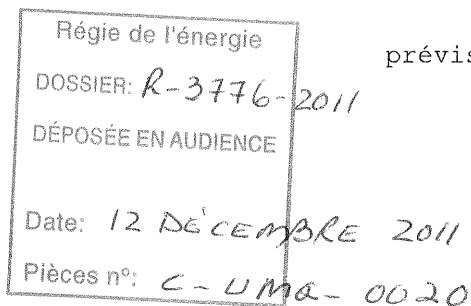
déposés. Les résultats démontrent clairement une rentabilité de l'entente. On parle d'une rentabilité de l'ordre de trente-quatre millions (34 M) sur l'horizon de trois ans.

(8 h 53)

Pour ce qui est des erreurs de prévision, là aussi il y a été fait référence à quelques reprises dans les questions et/ou mémoires. Effectivement, demeure un aléa de prévision, et là quand je dis aléa de prévision c'est plutôt une erreur de prévision à très court terme. Donc la probabilité qu'on programme nos retraits, nos moyens en fonction d'une demande prévue et d'une production éolienne prévue est que la réalité se trouve à être différente. Et là je ne parle pas d'un horizon d'un an, deux ans, je parle d'un horizon une heure, deux heures, dix (10) heures, vingt-quatre (24) heures, jusqu'à dix (10) jours.

Ces aléas-là sont présents dans tous les cas. L'aléa de la demande c'est sûr que c'est un aléa qu'on doit supporter avec entente et sans entente. Donc ça n'enlève, l'entente n'enlève rien à ça et ne rajoute rien.

Par contre, pour ce qui est de l'aléa de prévision éolienne, évidemment c'est un aléa qu'on



devra supporter sans entente, si l'entente n'avait pas été là. Mais avec l'entente, cet aléa est complètement transféré au Producteur.

Et l'impact ou les bénéfices n'ont pas été quantifiés, n'ont pas été « monétisés » et ne sont pas inclus dans l'analyse économique. Donc dans le pire des scénarios, l'entente économique demeure telle qu'elle est là et c'est sûr que si on devait tenir compte de la quantification de ces aléas-là, bien, ça viendrait juste à l'avantage de l'entente de modulation.

Par ailleurs, je pense que je n'ai pas besoin de réinsister sur le fait que l'ensemble du portefeuille du Distributeur demeure inchangé avec l'entente de modulation. Le Distributeur continuera à disposer des mêmes outils, des mêmes moyens, des mêmes contrats et de la même flexibilité, sinon celle qui est rajoutée par l'entente de modulation qui devrait permettre une meilleure utilisation de l'électricité patrimoniale notamment en termes d'une utilisation, une probabilité de laisser..., moins de probabilité de laisser de l'électricité patrimoniale inutilisée et moins de probabilité de dépassement.

Pour illustrer encore une fois, on avait un